



#5 AVRIL 2024

Etablissement Français du Sang
Bretagne

Sommaire

Point informations

Consultation sur les horaires de la maison du don de Rennes

Entretiens individuels et professionnels

Le saviez-vous

Espace détente

Adhérez !



INFORMATIONS

Prime panier collecte

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, la direction a annoncé lors du dernier CSE qu'à partir du 1er avril 2024, la prime panier collecte serait divisée en deux :



- 6,50 € soumis aux cotisations sociales
- 10,10€ non soumis aux cotisations sociales

Cette mesure vise principalement à préparer le prochain accord sur la restauration, actuellement en cours de négociation au niveau national.

Fontaines à eau

Sur le site de Rennes, des salariés ont demandé des fontaines à eau potable, mais la direction a expliqué qu'elles n'étaient pas nécessaires car l'eau du robinet était disponible. Certains robinets seront toutefois remplacés pour améliorer l'accès à l'eau si nécessaire, comme au service préparation par exemple. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos demandes sur tous les autres sites de Bretagne.



VOS ELUS A VOTRE RENCONTRE

Retrouvez vos élus CFDT lors de leurs permanences :

- Le 18 Juin à Quimper
- Le 20 Juin à Rennes
- Le 27 Juin à Saint Brieuc



Nous serons là pour répondre à vos questions, entendre vos difficultés au quotidien et vos revendications. Les membres élus du CSE en profiteront également pour distribuer les chèques vacances.



Les dates pour les autres sites seront annoncées le mois prochain.

CONSULTATION SUR LES HORAIRES DE LA MAISON DU DON DE RENNES

Souvenez-vous, en janvier, nous avions été alertés sur un test d'organisation à la maison du don de Rennes. Vos élus avaient alors exigé la tenue d'une information et consultation sur le sujet au CSE.

Conscients que le travail nécessité pour cette réorganisation a été important et fastidieux, les élus CFDT estiment qu'il aurait peut être fallu approfondir et/ou prolonger cette phase de test.

Même si on comprend le pourquoi de cette réorganisation pour le bien de l'établissement, les élus CFDT restent quand même axé sur la conciliation vie professionnelle/vie personnelle mise à mal et dubitatifs quant aux aspects négatifs exprimés par les équipes.

Vos élus CFDT ont voté **Contre**

Vous pouvez retrouver la déclaration complète sur cette consultation, ainsi que sur les autres consultations du CSE d'Avril, en annexe de cette communication



ENTRETIENS INDIVIDUELS ET PROFESSIONNELS

La campagne d'entretiens annuels 2024 a commencé. Voici quelques informations et conseils pour y voir plus clair et aborder ces entretiens de manière sereine.

- L'entretien individuel est un temps d'échange avec votre supérieur hiérarchique. C'est pendant ce moment que vous pourrez demander : une augmentation individuelle, un changement du temps de travail, faire le bilan de vos formations etc... Aussi, pour être sûr de ne rien oublier dans vos demandes, n'hésitez pas à préparer cet entretien.
- L'entretien professionnel est un temps pendant lequel vous pouvez mettre en avant un projet professionnel. Il vous est proposé tous les deux ans, mais vous pouvez aussi le demander de vous-même n'importe quand !
- Exigez que tout ce qui se dit et qui vous tient à cœur pendant les entretiens soit écrit sur le compte rendu d'entretien ! C'est une manière de vous prémunir en cas de contentieux.
- Vous avez le droit à un temps de préparation pour ces entretiens, sur votre temps de travail.

Ainsi, lors de la réunion du CSE du 4 avril, les représentants ont été consultés sur ce sujet. Une campagne d'information a été lancée pour recueillir vos avis. Les employés qui ont répondu ont soulevé plusieurs aspects négatifs concernant les nouveaux horaires, principalement le décalage tardif dans la soirée qui complique la gestion de la vie personnelle. C'est pourquoi, lors de cette réunion du CSE, les représentants CFDT ont conclu par une déclaration lue en séance :

LE SAVIEZ-VOUS ? ?

Vous êtes encore plusieurs à nous avoir demandé si l'intervalle de 10 minutes pour badger pouvait permettre une souplesse dans la prise et la fin de poste. En effet, certains d'entre vous ont l'opportunité de prendre le train, mais les horaires de ce dernier font arriver quelques minutes plus tard, ou demandent de partir quelques minutes plus tôt.

Pour rappel, la direction avait clarifié la chose lors d'un CSE. Même si vous respectez scrupuleusement votre temps de travail, l'heure c'est l'heure, cette souplesse permet de ne pas avoir de regroupement massif au niveau des pointeuses, avait-elle déclaré. Ironique, quand cette même direction nous fait fréquemment l'éloge des "mobilités douces", et que se pose toujours le problème de l'attractivité des postes et conditions de travail...



ESPACE DÉTENTE



**FRÉDÉRIC BAUON
NICOLAS FERRUS**

Délégués Syndicaux Régionaux CFDT

N'HÉSITEZ PAS À SOLICITER VOS ÉLUS SUR SITE



partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte e-mail, bloquer l'expéditeur

Toute personne ne souhaitant plus faire